

Agent de Sécurité Renforcé Armé

Catégorie B et D

Titre RNCP n° 37617 de niveau 4 (ancien niveau IV)

PROGRAMME DE FORMATION

Durée : 197 heures (5 semaines)

Public visé : Tout public – Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter)

Nombre de stagiaires : 4 à 12 personnes

Modalités pratiques : Présentiel

Tarif : 4700 euros

Hébergement : Possibilité en supplément (Nous consulter)

Délai d'accès : 3 semaines sous réserve de réception de l'ensemble des documents administratifs nécessaires

PRE REQUIS

- Avoir 18 ans révolus au début de la formation
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte rendu par Oral et par Ecrit (Niveau Test B1)
- Test de vérification des connaissances APS
- Test Physique
- Remise d'un CV et d'une Lettre de Motivation
- Entretien avec l'Equipe Pédagogique
- Être titulaire une Carte professionnelle d'Agent de Sécurité APS en cours de validité (MAC APS à jour).
- Être titulaire d'une Autorisation Préalable délivrée par le CNAPS spécifique à l'activité d'Agent Armée catégorie B&D.
- Fournir un Certificat Médical (-3mois) de non-contre-indication à la pratique du sport de combat et ne présenter aucune contraindication physique et psychique à l'utilisation des armes
- Être titulaire d'un Certificat de Secourisme SST, PSE ou PSC1 en cours de validité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation permet à un agent de sécurité privée de porter une arme s'il travaille dans des lieux et dans des conditions où sa vie est mise en danger, sous l'autorisation préfectorale. Dans les cas où les missions n'exposent pas l'agent à un risque vital, celui-ci pourra porter une certaine catégorie d'armes non létales comme des bombes lacrymogènes, des tonfas ou des bâtons télescopiques.

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser les caractéristiques et les règles de sécurité liées aux armes de catégorie D
- Connaître et maîtriser le cadre juridique
- Pratiquer l'armement de catégorie D
- Prévenir et intervenir de manière graduée
- Maîtriser les caractéristiques techniques des armes de catégorie B et leurs règles de sécurité, de transport et de stockage
- Pratiquer les missions de sûreté d'agent armé avec armement de catégorie B
- Agir en primo-intervenant : pratique le secourisme tactique
- Savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe, avec les forces de l'ordre

SECOPROTEC | 5 rue Frédéric Mistral, 11000 CARCASSONNE | Numéro SIRET : 79087357400020



N° d'activité : 91-11-01-228-11 Autorisation CNAPS : FOR-011-2028-04-07-20230636117 Habilitation SST : H364/2025/SST-1/O/08 Agrément SSIAP : 11-2019-01

SECOPROTEC

5 rue Frédéric Mistral
11000 CARCASSONNE
Tel : 04.68.78.53.94
Email: info@secoprotec.com
Site web: www.secoprotec.com



OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Equipe pédagogique : Professionnels du milieu de la sécurité, de la sûreté et du secourisme.

Moyens pédagogiques et techniques

- Matériel d'entraînement dédié au self-défense
- Les matériels nécessaires à la pratique des premiers secours
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un kit médical de secourisme tactique
- Des matraques de type bâton de défense ou tonfas
- Des matraques ou tonfas télescopiques
- Des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie D
- Des boucliers de percussions
- Des paires de protèges tibias
- Des coquilles de protection génitale
- Des paires de gants de type MMA
- Ensemble de protection complet
- Revolvers calibre 38 spécial
- Armes de poing calibre 9x19
- Holster avec rétention pour arme de poing ou revolver
- Armes de types airsofts
- Munitions réelles en 9mm luger ou 38 spécial
- Cible de type CNT 5, CNT 3
- Cible d'entraînement humanoïde
- Gilets par balles
- Appareils émetteur-récepteur
- Casques et bouchons antibruit
- Dispositif balistique de mise en sécurité des armes

EVALUATION DES ACQUIS

Examen final

- Epreuves à valider sont :
 - Évaluation UV1 & UV2 : 30 questions QCM (45 minutes).
 - Évaluation UV3 : Réalisation par le candidat d'un circuit d'une durée de 15 minutes comprenant des ateliers de restitution technicotactiques, validation de 52 critères sur 67 définis dont 19 sont réhabilitaires.
 - Évaluation UV4 : Le candidat en binôme effectue deux rondes de sécurité, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 minutes.
 - Évaluation UV5&UV6 : Epreuve pratique en stand de tir, sous forme d'un circuit d'une durée de 30' : (20' de tir à des distances variables entre 5 et 20 mètres + 10' de technique) – validation = 80% des tirs corrects.
 - Évaluation UV7 : Réalisation de 2 scénarios (en binôme) d'une durée de 15' – validation de 17 critères sur 22 définis dont 12 sont réhabilitaires.
 - Évaluation UV8 : Le candidat en binôme effectue deux rondes de sécurité dynamiques, pratiques et scénarisés d'une durée de 15 minutes.

Dates de formation

SECOPROTEC | 5 rue Frédéric Mistral 11000 CARCASSONNE | Numéro SIRET : 79087357400020



N° d'activité : 91-11-01-228-11 Autorisation CNAPS : FOR-011-2028-04-07-20230636117 Habilitation SST : H364/2025/SST-1/O/08 Agrément SSIAP : 11-2019-01

SECOPROTEC

5 rue Frédéric Mistral
11000 CARCASSONNE
Tel : 04.68.78.53.94
Email: info@secoprotec.com
Site web: www.secoprotec.com



Nous proposons plusieurs sessions sur l'année. Le calendrier des formations est disponible sur notre site internet : <https://secoprotec.com/> ou sur simple demande.

Organisme et financement possible : Pole emploi, CPF,

Nous consulter

Contact

Peggy W. / Louanne M. : Assistante administrative et commerciale

Erick M. : Instructeur



04.68.78.53.94



info@secoprotec.com



SECOPROTEC | 5 rue Frédéric Mistral 11000 CARCASSONNE | Numéro SIRET : 79087357400020



N° d'activité : 91-11-01-228-11 Autorisation CNAPS : FOR-011-2028-04-07-20230636117 Habilitation SST : H364/2025/SST-1/O/08 Agrément SSIAP : 11-2019-01